



Le don chez SolidarAuto 38



Solidarauto 38, garage solidaire, existe grâce aux dons de véhicules. Comment cela se passe lorsqu'on veut faire don d'une voiture ? Suivez le guide !



EXAMEN DU VÉHICULE

Le véhicule proposé en don doit être examiné par le garage afin d'estimer le montant des frais de remise en état pour la revente. Avant de procéder à l'examen, un premier contact téléphonique a lieu avec le donateur afin de lui poser quelques questions préalables.



SI LE VÉHICULE EST ACCEPTÉ

Une fois le véhicule accepté en don, le garage s'occupe de toutes les formalités administratives ! La seule chose que doit faire le donateur est d'annuler son assurance auto après la signature des documents de cession. Le garage peut délivrer, à la demande du donateur, un reçu fiscal qui permet de déduire 66% de la valeur du don de ses impôts.



ESTIMATION DE LA FAISABILITÉ

Une fois que le mécanicien aura déterminé les frais de remise en état du véhicule grâce à l'examen, il les déduira de la côte du véhicule. Si le résultat de cette opération est positif, le garage peut accepter le don. **SI LE RÉSULTAT EST NÉGATIF, LE DON NE PEUT MALHEUREUSEMENT PAS ÊTRE VALIDÉ.**



MISE EN VENTE

Le véhicule est ensuite mis en vente pour permettre à une famille, une personne seule, un étudiant... de se rendre au travail et d'avoir une vie sociale pour un prix accessible à leur budget. Une fois la vente conclue, le mécanicien procède aux travaux de remise en état du véhicule pour la livraison.



VOUS AUSSI, FAITES DON D'UN VÉHICULE !

04.76.90.19.66 / vo@solidarauto38.fr / www.solidarauto38.fr

14 avenue de l'Industrie - 38130 Echirolles

Association reconnue d'intérêt général